

# LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

2 sous le numéro.

## Promesse du carême à Hull



La jeune épouse à son époux qui entre les mains vides. — Jos. — Il me faut ta promesse de ne plus boire. — Jos. — Oui, je te le jure. Voilà trop longtemps que je gaspille notre argent au cabaret. Désormais, nous frons ensemble à l'église.

## A nos abonnés

Tous ceux qui nous envoient ces jours-ci le montant de leur abonnement, pourront constater par l'inscription qui suit immédiatement leur nom, que la date de l'échéance a été changée et que, par conséquent, nous avons bien reçu le montant dû.

L'administration remercie sincèrement les abonnés du journal, de l'empressement avec lequel ils répondent à son invitation.

## A BATONS ROMPUS

Encore un "British Born" entre les mains de la police. Il s'agit cette fois d'un certain Dr. Evans, qui a fait montre de faux patriotisme sur les tréteaux durant la dernière campagne électorale. C'est ce voyou qui, avec des centaines d'autres, hurlaient partout dans les provinces anglaises que Sir Wilfrid n'est qu'un "Frenchy".

Sur dix criminels qui ont été condamnés aux dernières assises de Montréal, sept étaient des immigrés plus ou moins récemment arrivés au pays. De ces sept individus, un était reconnu coupable de meurtre, et les six autres, de tentative de meurtre. Sur un total de 70 années de pénitencier qui ont été distribuées à

tout le lot par le tribunal, ils en prennent pour leur part. Qui dira après cela que l'immigration des "British Born" n'est pas un bienfait?

Le premier idiot qui vient dire qu'il faut encourager l'immigration que nous offre l'Armée du Salut aura droit à notre appui, afin de lui obtenir un billet de logement à l'hôtel Moussette.

Les députés libéraux de la législature d'Ontario dirigés par M. Rowell, ont adopté comme un des principaux articles de leur programme politique, l'abolition complète des licences d'hôtels dans toute la province. Ils ne favorisent que les licences de magasins de boissons. Voilà une idée saugrenue qui n'a pu germer que dans le coco d'un méthodiste habitué de se soûler à la maison.

Nos voisins feront ce qu'ils voudront, mais nous croyons plaider avec plus d'efficacité la cause de la tempérance en sollicitant l'application de la loi des licences dans toute sa rigueur, afin qu'il n'y ait que de bons hôtels bien tenus.

Partout où on a abolî les licences d'hôtels, on a ouvert la porte à une multitude de "bars" clandestins qui sont un plus grand danger pour l'ivrognerie. Voyez ce qui se passe dans certains états de la Nouvelle Angleterre, dans l'île du Prince-Édouard, etc?

Nous reproduisons ci-après,

un extrait du "Hansard" français qui nous paraît être un véritable casse-tête chinois. Il s'agit de la traduction du rapport des ingénieurs de la Commission du Pont de Québec. Nous n'avons pas sous les yeux le texte anglais; mais si la version française est conforme au texte, il ne faut pas être surpris si les ouvriers qui travaillent d'après de telles données tout un pont qui s'écroule le lendemain.

Voilà une pièce remarquable de clarté et de précision.

Il n'est pas nécessaire de tracer des trous de chevilles dans les bandes, vu que les assemblages se font au moyen de goussets, ce qui permet d'éviter la petite section qui résisterait en la présence de grands trous de chevilles, et de faire porter les membres comprimés à demitrou dans les goussets à l'extérieur des bandes. L'absence de trous de chevilles dans la ligne centrale de la bande permet l'emploi d'un double gousset central reliant les bandes de la bande au centre et présentant une section plus symétrique que ce le serait dans le plan officiel.

Le gousset de bandes de tension à rivet, au lieu de bandes à rivets, tout risque et toute sécurité présentés par le rapprochement d'une double bande de bande à rivets avec des montants à forte inclinaison, comme l'indique le plan officiel, sont supprimées, et la tension diagonale ainsi que les membres comprimés de l'une sont à peu près dans le même plan vertical que le fer et correspondant de la bande supérieure, ce qui assure une transmission plus directe de l'effort.

## CHARMEUSE

Non, messieurs, il n'est pas de bien d'être un homme qui se laisse aller à de telles choses. Vous ne pouvez pas, les hommes, être charmés par les femmes, vous ne pouvez pas être charmés par les femmes, vous ne pouvez pas être charmés par les femmes, vous ne pouvez pas être charmés par les femmes.

On nous informe que vers Pâques, paraîtra un décret pontifical de très grande importance. C'est une des réformes du nouveau Code canonique qu'on anticipera pour en mieux préparer l'application générale.

Le nouveau décret, qui entrera en vigueur au commencement de 1913, fixe à 28 ans l'âge pour devenir prêtre. Le candidat devra parcourir le cours complet de philosophie d'abord, puis celui de théologie qui comprendra un cours ordinaire de 5 ans et une année complètement pour des études spéciales (Bible, etc.)

Après ces études, le candidat diacre sera attaché au service subalterne des paroisses, car le diacre peut baptiser,

prêcher, communier les fidèles, etc. Ainsi, après un nombre convenable d'années de préparation et de réflexion, le candidat recevra la prêtrise. L'intention de ce décret est de diminuer le plus possible les tristes incidents survenus, en ces derniers temps avec une fréquence menaçante de tout jeunes prêtres apostats, on en a vu plusieurs même à Rome, entre autres le fameux Verdès. Jusque-là on ordonnait prêtres des candidats de 23 ans pas même accomplis. Les temps présents, toujours plus hostiles à la discipline catholique, conseillent au S. Père des mesures énergiques dont on ne sentait pas le besoin dans les siècles de foi.

M. Monk, à Chicago, a parlé de l'annexion qui unit les Canadiens aux Américains, d'une action commune vers un même progrès, et cetera.

Mais pendant la dernière campagne, les Américains étaient des gens capotés et dangereux; et le fantôme de l'annexion s'élevait agité par M. Monk et ses amis.

Ne l'avons-nous pas dit cent fois? Henri Bourassa n'a jamais été autre chose qu'un grand parleur. Qui n'a jamais rencontré à la campagne, un de ces charlatans à la langue bien pendue? On les écoute, c'est amusant, puis on passe son chemin.

Bourassa est un charlatan politique malade. C'est un nomade. Il vient de plier bagage, tournant le dos à ses amis au moment où ceux-ci ont grand besoin de lui. Le "beau parleur" s'est envolé en faisant un pied-de-nez à tout le monde. Et c'est bien fait pour les nigards qui en avaient fait leur fétiche.

A leur dernière réunion, les orangistes d'Ontario ont de nouveau adopté de violentes résolutions à l'égard de nos coreligionnaires.

Si l'influence nationaliste diminue dans Québec, le contrecoup qu'elle a causée dans l'Ontario fait encore sentir tous ses effets.

Les orangistes se sentent naturellement à l'aise, avec Sproule à la présidence de la Chambre, et Hughes dans le cabinet Borden.

Le discours sur le budget vient d'être prononcé par l'hon. M. White, ministre des finances.

Le parti libéral a laissé dans la caisse fédérale un excédent de \$39,000,000.

Quand les libéraux arrivèrent au pouvoir en 1896, le parti conservateur lui avait laissé un déficit de \$519,981.

Il est aisé de voir quel parti a le mieux administré les affaires du pays.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, vient de célébrer le 51ème anniversaire de sa naissance.

Nous le prions d'agréer, à

cette occasion, les hommages du "Spectateur".

Le "Star" de Toronto constate que M. Bourassa est abandonné par ses alliés qui n'ont plus besoin de lui.

Le confrère fait observer avec raison:

"Comme nous le craignons, M. Bourassa, que les journaux de M. Borden flattaient et portaient aux nues il y a six mois, est redevenu un homme dangereux."

Le "Mail & Empire" et autres organes toriens qui tournent au vent le dos à M. Bourassa, vont même parfois jusqu'à l'agresser d'être libéral!

Nous n'avons que faire d'un Henri Bourassa dans nos rangs.

Dégoûtés de l'inconséquence des conservateurs, en qui le parti nationaliste a eu confiance, l'"Action" s'écrie:

"Nous sommes peut-être, à l'"Action," des "faibles." Mais, c'est plus fort que nous, à la pensée des élections provinciales qui approchent, nous nous sentons involontairement un petit frisson dans le dos.

"Nous avons recommandé, nous autres les nationalistes, en septembre dernier, un certain nombre de candidats aux électeurs; nous avions dit: "Messieurs, votez pour M. Nantel, pour M. Pelletier, votez surtout pour M. Monk."

Or, voilà ce que M. Monk, ce que MM. Pelletier et Nantel viennent de faire: nous allons avoir l'air fin, nous autres maintenant, les nationalistes, l'arriver devant le peuple et de lui dire: "Nous recommandons, dans cette présente campagne, M. X... et M. Z..." Infailliblement, est-ce que le peuple ne nous répondra pas: "Mais, messieurs, c'est bien vous aussi, n'est-ce pas, qui nous avez recommandé, aux élections dernières, M. Monk et ses amis?"

"Qu'est-ce que nous pourrions répliquer là-dessus?" "Oui, qu'est-ce que nous pourrions répliquer?"

"Attendez! Attendez!" dit le gouvernement Borden: on n'a pas eu le temps encore d'étudier la question. "Le gouvernement ignore lui-même ce qu'il fera."

C'est un gouvernement "ignorant" et qui "n'a pas le temps de gouverner!" Ça s'explique. Ceux qui le composent sont un ramassis de farceurs, de comédiens, type Louis-Philippe Pelletier, par exemple, qui ne jouit même pas de la confiance de ces propres amis politiques.

La gent nationaliste vaudra-t-elle de nouveau s'ameuter contre la marine? Celle-ci n'est pas rappelée, elle est maintenue! Oh non! n'allez pas le croire. Maintenant que Laurier est renversé, c'est l'essentiel!

(Suite à la deuxième page.)

**"LE SPECTATEUR"**

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle Wright et Pontiac.

Seul journal imprimé et publié à Hull.

ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00

Etranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de l'abonné ne lie de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — — — 10c (mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur" (incorporée)

Phone 5880. Hull, P. Q., Canada

Hull, Jeudi, 28 Mars 1912.

**A bâtons rompus**

(Suite de la 1ère page.)

L'Action, au cours d'un article où elle se scandalise des cabrioles déshonorantes de nos ministres canadiens-français, dit ce qui suit au sujet de M. Bruno Nantel :

"C'est bien M. Nantel qui déclarait à Saint-Jérôme, le 16 septembre 1911 : "Les libéraux veulent enterrer la question des écoles; ils disent qu'elle qu'elle est morte, mais moi, je dis qu'elle est aussi vivante que jamais, et je déchirerai mes vêtements (sic) avant de consentir à sacrifier mes frères!"

Tout ce qu'a déchiré M. Nantel, depuis qu'il est ministre, c'est son passé, c'est le programme sur lequel il a été élu.

Allons les badauds qui ont fait écho aux cris de "A bas la marine!" où est-il le gouvernement qui devait faire disparaître tout signe et tout vestige du service naval et que rien ne serait fait à sa place? Qu'est-ce que le successeur de Laurier au pouvoir entend faire sur cette question? C'est en vain qu'on le questionne. Et, cependant; on répond: "Attendez! Attendez!"

On jouait pour terminer gaiement la soirée, à Colin-Maillard, chez une dame de la rue Principale. Attrapée par une de ses amies, elle fut reconnue à la douceur satinée de ses joues et se vit, à son tour, bander les yeux.

Comme elle était immobile au milieu du salon, une grosse dame d'Ottawa, en toilette de gala, entra.

Cette digne femme est bien la plus énorme créature qui soit au monde. Elle est immense; son mari affirme que lorsqu'il veut en faire le tour, considérant la longueur du voyage, il a besoin de partir la veille. Elle s'avancait et allait parler quand quelqu'un lui fit signe de se taire et, la prenant par la main, l'amena près de l'aveugle temporaire; comprenant aussitôt, elle se prêta aimablement à la circonstance.

Notre aveugle, sentant une personne près d'elle, tend vivement les mains et saisit le bras nu de la grosse dame.

C'était un beau gros bras si beau, si gros, si gras, que l'aveugle qui le tenait, le lâcha soudain, s'écriant, outrée:

—Oh! Qui donc ose ainsi me donner sa cuisse à tâter!

Les mots font souvent plus d'effet que les choses, et les formules que les principes.

G. M. VALTOUR.

**À l'hon. L. P. Pelletier**

Le nouveau Maître Général des Postes est le ministre qui, en outre de M. Monk, a le plus fait fonctionner la guillotine politique chez nous et ailleurs. Comme tous les bourreaux, ceux qui font tomber des têtes à Ottawa reçoivent leur quote part de malédictions. Ils sont souverainement méprisés par leurs victimes. Tenez! nous avons sous les yeux la copie d'une lettre de M. Déziel, ci-devant Maître de Poste à St.-Pierre de Wakefield, à l'hon. M. Pelletier. Nous nous empressons de publier cette lettre dont le ton démontre bien qu'il y a dans notre beau comté d'honnêtes citoyens. M. Déziel est un exemple entre mille que les libéraux ne trafiquent pas leurs principes et leur liberté pour une faveur quelconque. On n'en peut dire autant des bourreaux politiques ci-haut nommés qui foulent à leurs pieds les principes, afin de se cramponner à leur portefeuille.

Voici la copie de la réponse de M. Déziel au Ministre des Postes.

Monsieur,

Vous m'accusez d'avoir pris une part plus active aux élections fédérales ou provinciales depuis que je suis maître de poste qu'avant de l'être. Je dois vous dire de suite que c'est faux. Mes convictions ont toujours été les mêmes; et d'où vient que je n'ai jamais eu de reproches avant aujourd'hui. Est-ce que la politique nouvelle aurait pour programme de mettre un frein à la liberté d'un libre sujet britannique ou encore de lancer des accusations contre lui pour aucune raison possible? Quoiqu'il en soit, je dois vous dire que celui qui m'a rapporté auprès de vous (si tel il existe) est un faussaire dans la force du mot, car ce que je suis à présent, je l'ai toujours été, et jamais dans l'intention d'envier la position de Maître de Poste à qui que ce soit. Quand on m'a nommé, on m'a dit que la malle était mal tenue où elle l'était (et que c'était plus central ici), et c'est le cas. Voilà tout. Si l'on ne m'accusait de ne point faire mon devoir, j'aurais à y répondre du mieux possible; mais on m'accuse de me mêler plus que d'habitude aux élections; encore une fois, c'est faux, et je dois faire connaître à l'honorable ministre des Postes que je ne vendrai jamais mon indépendance pour m'approprier la position de Maître de Poste, surtout à St.-Pierre de Wakefield.

J'ai toujours fait mon devoir et s'il y a faute à cela, je ne prendrai jamais pour politique d'être esclave de ma liberté. Voilà ce que j'ai à répondre à l'accusation dont je sais l'objet; c'est-à-dire, d'être libéral.

Votre bien respectueux,

J. V. DEZIEL.

Si l'on s'en tient toutefois au projet actuel, encore serait-il utile de bien spécifier si tous les chats seront frappés par la loi qu'on projette. Qu'on impose les chats domestiques ordinaires, des chartreux, angoras ou de Siam, c'est assez naturel; qu'on taxe en outre les chats sauvages et jusqu'au moindre félin *rubiginosa, scripta, pageros, maniculata, minuta, viverrina, scelidogaster, eyra, ornata, marmorata, macroscelis, jigarundi ou colocolo*, passe encore (quand ce ne serait que pour leur apprendre à ne pas s'appeler comme tout le monde)!

Mais fera-t-on subir le même traitement aux chats-huants, aux chats-cerviers, aux chats-volants et aux chats de mer?

Forcera-t-on à payer le chat fourré, le chat perché, le chat

**Taxerons-nous les chats?**

Ceux qui prétendent que les Yankees ont le monopole des idées abracadabrantes sont dans l'erreur. Nous avons parmi nos douze échevins, un particulier qui bat l'univers entier. Tenez: il s'est mis dans la tête de vouloir imposer une taxe sur les chats!

Le Conseil de Ville a besoin, dit-il, de ressources nouvelles pour équilibrer le budget pro-

chain, et c'est à une taxe sur Master Rominagrobis que notre homme a résolu de recourir.

Au premier abord, il faut bien en convenir, cette réforme semble se justifier par une illogique différence de traitement entre la race féline et la race canine.

Le fisc n'épargne point les chiens. Pourquoi se montrerait-il moins exigeant envers les chats?

Parce que, prétendent les défenseurs de nos minets menacés, le chien participe beaucoup plus que le chat à la vie extérieure. Il profite, presque à l'égal de son maître, des avantages que procure à ses contribuables une ville bien administrée: rien d'extraordinaire à ce qu'il en partage les charges. La rue est son domaine; il en use les pavés, il en déguste les ruisseaux, il en souille—hélas!—les trottoirs, dans son coupable dédain des règlements de police et des amendes édictées pour dépôts d'immondices le long de certains murs!

Au contraire, le chat ne quitte point le *home*. Tout au plus, dans l'ombre propice des nuits, risque-t-il de praudentes équipées aux rats des gouttières. Mais seul en est troublé le repos des voisins.

Comment établira-t-on l'existence certaine de la plupart de ces contribuables nouveaux, s'il leur plaît d'être récalcitrants et de se dérober aux recherches du fisc en pratiquant la sage maxime: "Pour vivre heureux, vivons cachés"? Rendant compte des prévisions de rendement de nouvel impôt, un de mes amis disait à bon droit récemment:

"L'impôt sur les chats serait assez productif, si tous ceux qui possèdent un ou plusieurs de ces animaux, consentaient à les déclarer. Il doit y avoir à Hull plus de dix mille chats! Il est bien difficile de vérifier ce chiffre. Il serait plus difficile encore de dresser les listes du percepteur. Les chats des villes sont, en effet, pour la plupart sédentaires. Sur plus de mille chiens, à Hull, on n'en déclare pas plus de trois cents. Que serait-ce donc des chats qui ne se montrent point et qui font si peu de bruit dans les maisons?"

Faudra-t-il donc créer un corps d'enquêteurs spéciaux chargés de trouver la solution de l'antique problème: "Cherchez le chat"? M'tre. Chauvin est engagé dans une autre commission, mais M'tre. Louis Cousineau est disponible.

Et qui peut garantir que demain, après avoir imposé les chats, le Conseil de Ville ne s'avisera point d'imposer les rats?

Si l'on s'en tient toutefois au projet actuel, encore serait-il utile de bien spécifier si tous les chats seront frappés par la loi qu'on projette. Qu'on impose les chats domestiques ordinaires, des chartreux, angoras ou de Siam, c'est assez naturel; qu'on taxe en outre les chats sauvages et jusqu'au moindre félin *rubiginosa, scripta, pageros, maniculata, minuta, viverrina, scelidogaster, eyra, ornata, marmorata, macroscelis, jigarundi ou colocolo*, passe encore (quand ce ne serait que pour leur apprendre à ne pas s'appeler comme tout le monde)!

Mais fera-t-on subir le même traitement aux chats-huants, aux chats-cerviers, aux chats-volants et aux chats de mer?

Forcera-t-on à payer le chat fourré, le chat perché, le chat

coupé, le chat botté et le chat à neuf queues?

Ah! qui nous renseignera sur tout ça... pardon! sur tout ça?

Quoiqu'il en soit, la répartition de cette charge inédite ne manquera point d'un certain pittoresque. Il est permis d'imaginer la scène.

Un inconnu se présente chez une vieille fille qui se pique de posséder une belle voix.

—Mademoiselle, vous avez un chat!

—Moi, monsieur? répondra l'enfant rougissante et confuse.

—Oni, mademoiselle, et je vous prie de me le montrer.

—Mais, monsieur, de quel droit?

—Du droit que me confèrent mes fonctions d'employé des contributions. Voyons... où est l'animal.

Ah! c'est un animal que vous cherchez? En ce cas, monsieur, vous faites erreur. Je n'ai aucun animal chez moi.

—Pardonnez-moi, vos voisins l'ont entendu!

—Mes voisins?

—Sans doute, ce sont eux qui vous ont dénoncée, parce qu'ils se plaignent du bruit infernal que fait le dit chat... surtout lorsqu'il chante...

—Lorsque je chante?... Comment?...

—Voici leur lettre. "Nous signalons à l'administration le chat de notre voisine, mademoiselle X. Toutes les fois que cette personne ouvre la bouche pour chanter, nous entendons des mialements atroces. C'est le chat..." Ah! tiens... je n'avais pas remarqué... il faut tourner la page... je n'avais pas lu la suite... "C'est le chat perpétuel qu'elle a dans la gorge qui prend sa volée et à qui nous voudrions clore le bec..."

Sur quoi la vieille demoiselle s'évanouira... dans les bras du répartiteur.

Vous voyez d'ici les conséquences et que, d'une réforme si dangereuse, il serait excessif de dire: "Il n'y a pas de quoi fouetter un chat!!!"

ZANDRANG II.

**POUR LES OUVRIERS**

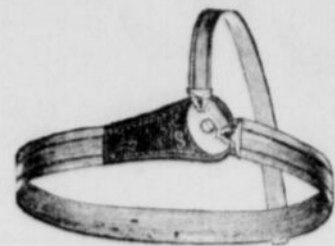
Nous croyons faire œuvre utile en publiant de copieux passages du discours prononcé l'autre jour par M. Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve, sur l'importante question ouvrière. Les difficultés dont ce grand problème est entouré sont définies de main de maître par le député ouvrier.

Pour aujourd'hui, nous ne donnerons que la 1ère partie du discours de M. Verville.

M ALPHONSE VERVILLE (Maisonneuve): Monsieur l'Orateur, je désire féliciter l'honorable ministre des Finances sur la manière impartiale dont il a présenté à la Chambre son exposé budgétaire. C'est la première fois dans l'histoire du Canada, si je me trompe, que nous avons l'annonce d'un surplus de 30 millions. J'observe que mon honorable ami, de York-sud, (M. Maclean), s'est exprimé hier soir comme étant très désireux de voir une somme de dix millions affectée à la dépense de l'empire. J'espère qu'avant de reprendre mon siège, j'aurai pu convaincre le ministre des Finances que ces 30 millions peuvent être appliqués d'une manière beaucoup plus utile que sous forme de contribution à la défense de l'empire; je veux dire sous for-

**Rupture, Hernie**

Bandages élastiques



Bandages français, simples et doubles. Satisfaction garantie. Discretion absolue.

Prix - \$1.00 à \$3.50

A. R. FARLEY, Pharmacien.

121 rue Albert, Hull, Qué.

me, autant que possible, d'un dégrèvement d'impôts. Dans le cours de la présente session, j'ai entendu avancer beaucoup d'arguments pour et contre la protection; et, de nombre d'observations qui ont été faites, je conclus pour ma part que l'intérêt individuel paraît l'emporter sur la souci du bien-être de la masse populaire. Un homme instruit pourrait se figurer que nous avons rematé le cours des âges, car certains des arguments mis en œuvre dans le présent débat ont été avancés presque sous la même forme vers le Ve siècle.

La protection des trusts qui aboutit à fournir au petit nombre les moyens de s'enrichir aux dépens de la masse, n'est pas une idée nouvelle, et continuera, je conjecture, aussi longtemps que les masses composant notre peuple se laisseront persuader que leurs intérêts posent sur le maintien d'un tel régime.

Il est bien connu de ceux qui ont l'habitude de sonder l'opinion publique que cette prétendue protection, comme on l'appelle, n'est pas aussi appréciée par les masses qu'on pourrait le croire. De prime abord, une pareille assertion paraît manquer de fondement, puisque les électeurs canadiens se sont prononcés catégoriquement en faveur de ce régime, comme cela est attesté par le résultat de l'élection. Toutefois, cette circonstance n'est pas concluante.

Qu'une mesure semblable à celle qui a fourni le principal sujet de débat de la dernière élection soit présentée franchement et carrément aux électeurs; que les politiciens, les trusts, et les manufacturiers soient assez honnêtes pour ne pas mêler les choses et embrouiller la question par des appels aux préjugés nationaux et autres, et je suis persuadé qu'une énorme majorité de la population se déclarerait en sa faveur.

Quelle est donc cette trahison dont on nous corne les oreilles? Si trahison il y a, c'est la conspiration des trusts contre la gros de la population canadienne. Mais est-ce bien de trahison de cette nature qu'on nous entretient? Je laisserai le soin de répondre à cette question aux personnes intéressées dans les coalitions. Lorsque les partis politiques engagent la lutte, ce devrait être à propos de questions administratives, et non pas dans le simple but de s'emparer du pouvoir; c'est le parti qui s'éloignera le moins de cette doctrine qui commandera davantage le respect à l'avenir.

Les rois et empereurs des siècles passés avaient plus d'énergie que nos gouvernements

(Suite à la troisième page.)

Notre conseil a tous ceux qui ont des Maladies de la Peau

Hull Medical Hall, 43 rue Main.

(Suite de la deuxième page.)

populaires tant vantés de l'époque contemporaine; car, dès l'année 483 de notre ère, l'empereur Zénon, après avoir réfléchi sur les effets des coalitions en vue de restreindre le commerce et la loyale concurrence, émit une proclamation aux termes de laquelle toute personne trouvée coupable d'entraver l'honnête compétition en manière de subsistances ou d'autres nécessités de la vie, devait être condamnée au bannissement perpétuel; tandis qu'à l'autre part, toute personne trouvée coupable des mêmes manœuvres en ce qui regarde les articles de luxe serait condamnée à l'amende.

Il est évident que même au cinquième siècle, les conditions étaient semblables et on mettait en œuvre des procédés analogues à ceux dont nous sommes témoins aujourd'hui; et nous constatons de même que cet empereur romain, il y a 1,430 ans, savait fort bien faire la distinction entre ces deux classes d'infractions, en bannissant pour toujours ceux qui se rendaient coupables d'un crime du premier genre, de manière à prévenir toute récidive.

Nous sommes loin d'être aussi éclairés aujourd'hui, car le régime de protestation qui gagne aujourd'hui du terrain, paraît favoriser ceux mêmes qui devraient être sévèrement punis, attendu qu'ils ne peuvent avoir d'autre fin que d'accumuler des millions en pressurant les masses. Allons-nous répéter pareille chose? Un autre coup d'œil jeté sur l'histoire nous enseigne que des conditions analogues existaient en France antérieurement à 1789; et quoique consulte l'histoire doit reconnaître que les effets de ce régime n'ont pas été étrangers à la révolution de cette année-là. On pourra dire avec quelque apparence de vérité que les conditions dans notre pays sont loin d'être aussi mauvaises qu'aucune de celles auxquelles j'ai fait allusion. Je n'en suis pas bien sûr. Dans toute société, on croit désirable de dissimuler les plaies saignantes et tout ce qui repugne à la vue, et nous savons tous, au reste, que les abus de même nature doivent fatalement tôt ou tard produire les mêmes résultats.

Dans un article sur les conditions industrielles et commerciales de l'Allemagne, dû à la plume du consul général Frank H. Mason, rédigé en vue d'un volume en préparation sur les relations des États-Unis, l'auteur s'exprime ainsi:

Dans le rapport de la présente série pour 1807, on a fait observer que comme incident et condition du progrès industriel et de la parfaite organisation de l'Allemagne, ses principales industries productives ont été syndiquées dans une mesure probablement inconnue ailleurs. Ce qui était vrai alors l'est encore davantage aujourd'hui. Les deux cents trusts et syndicats existant en Allemagne au début de l'année 1809, augmentent en nombre de jour en jour. À tel point qu'il n'est guère un seul produit industriel important dont la production, les prix et les conditions de vente ne soient réglés par une coalition ou une entente entre producteurs. On ne peut guère ouvrir un journal allemand sans y trouver un entrefilet annonçant une nouvelle coalition de cette nature ou un article indiquant la récente notable multiplication des industries syndiquées en Angleterre et aux États-Unis, comme un exemple de ce que l'Allemagne devrait faire pour sa propre protection.

Tel est l'état des choses dans ce grand empire allemand que, dans cette enceinte, on signale comme modèle de bonne administration, comme exemple des bienfaits résultant de la protection. Commentant l'adresse en ré-

Nous faisons le comme ce dans cette ville depuis un certains temps, et nous cherchons à l'augmenter en conseillant toujours bien nos clients.

Ainsi, quand nous vous disons que nous avons trouvé le remède efficace contre l'eczéma, vous pouvez être assurés que nous vous donnons ce conseil non pour vendre seulement quelques bouteilles à ceux qui ont des maladies de peau, mais parce que, en rendant service à nos clients, nous augmentons nos affaires.

Nous avons en stock et nous vendons tous les remèdes connus pour la peau. Mais nous vous disons: Si vous avez quelques maladies de la peau, l'eczéma, le psoriasis, des éruptions ou dartres, nous vous conseillons d'essayer une grande bouteille de la Prescription D. D. D.

On pense au discours de T. Me au début de la présente session, le disant, si ma mémoire ne me fait défaut, que si nous continuions à avoir des votes sur l'Allemagne jusqu'à la date du 12 janvier, nous constaterions probablement ce que pensent les masses de ce prétendu gouvernement modéré. Eh bien, la date du 12 janvier est passée, les journaux nous en ont fait connaître les résultats, et quelques-uns même les ont commentés, mais très modérément, et pourquoi? Parce qu'ils prévoient que dans un avenir rapproché, les conditions sociales en vogue dans ce pays auront leurs contre-parties dans le nôtre.

L'oppression du peuple sous des impôts excessifs, que ce soit l'effet du tarif ou d'autre chose, produit les mêmes effets dans tous les pays civilisés et ne retarde que temporairement la marche vers l'émancipation et la liberté; mais l'eau aura toujours par retrouver son niveau, et quiconque a à cœur le bien-être de son pays et de ses concitoyens doit être favorable à un dégrèvement d'impôts et à la réduction des scandaleux bénéfices et des trusts. Au surplus, nous ne vivons plus à une époque où le peuple n'était qu'une masse inorganisée dépendant pour son existence même de l'arbitraire d'un souverain absolu. Dieu merci, l'armée des travailleurs est organisée. Le peuple commence à se rendre compte de sa force et de sa puissance, et saura s'en servir au besoin. L'ouvrier commence à se rendre compte que la protection est un leurre, puisqu'il n'existe pas de protection pour l'énergie dont il dispose: la main-d'œuvre.

Qu'est-ce qu'un trust? Les tribunaux des États-Unis ont, en maintes circonstances, rendu d'importantes décisions sur ce point. Dans l'affaire de Richardson contre Hull, la cour suprême du Michigan s'est exprimée ainsi:

Toutes combinaisons entre particuliers ou compagnies en vue de régler ou de réglementer les prix de denrées ou autres nécessités de l'existence, sont des monopoles ou ne sauraient être tolérées, et que tous les tribunaux devaient condamner.

Le juge en chef Fuller, exposant la décision de la Cour Suprême dans l'affaire des sucres (connue sous le nom de

Que de fois nous avons constaté que quelques gouttes de cette simple lotion, appliquée sur la peau, enlève à l'instant la démangeaison. Toutes les éruptions semblent permanentes.

La prescription D. D. D. faite aux Laboratoires D. D. D., de Toronto, est composée de thymol, de glycérine, d'huile de parole et autres ingrédients renommés. Si le démanageon vous rend presque fou, faites-vous des applications de D. D. D. et à l'instant même, vous serez soulagés, rafraîchis et l'émotion disparaîtra complètement.

Nous avons vite fait des amis dans plus d'une famille en recommandant de temps à autre, ce remède à ceux qui avaient des maladies de peau, et nous amerrions que vous essayiez le votre tout.

Richard Knight, s'est exprimé comme suit:

Je suis un homme qui a souffert de l'eczéma pendant plusieurs années, et j'ai essayé de nombreux remèdes sans succès. J'ai finalement découvert votre remède et j'ai obtenu un soulagement complet. Je vous remercie de l'avoir découvert et de le rendre accessible à tous.

Il est intéressant peut-être d'expliquer la marche suivie dans l'élaboration de ces trusts, qui ne sont en somme que des institutions pour dépeupler le public. Nous en avons un bel exemple dans la loi sur le trust du whisky, promulguée le 1er juillet, 1907. Tout d'abord, il est indispensable de trouver un promoteur qui ait pour mission de mener l'opération à bonne fin. Ce promoteur doit posséder deux qualités indispensables. En premier lieu, il doit être osé et dénué de scrupules; en second lieu, il doit n'avoir

ni conscience ni honneur. Il n'est pas toujours facile d'engager un nombre d'établissements à fusionner; on doit y aller avec prudence. Notre promoteur aura donc recours d'abord à la persuasion, il signalera les importants bénéfices qui résulteront d'une telle fusion; et, au surplus, il offrira de rémunérer généreusement le fabricant pour sa coopération. S'il n'a pas de succès, il offrira un prix vraiment exorbitant, comme on le fait dans la plupart des cas, ainsi qu'un intérêt spécial dans la circulation. Si ses propositions ne sont pas acceptées, il aura recours aux menaces, prétendant toujours que le fabricant a le plus grand intérêt à adhérer à l'entente, autrement le trust se formera sans lui, et il devra alors en subir les conséquences. S'il ne réussit pas par ce procédé, il emploiera le dernier moyen qu'il ait à sa disposition et qui, jusqu'à présent, n'a jamais manqué son effet. Le trust vendra aux clients de ce dernier les mêmes marchandises à plus bas prix, et parfois au prix de revient, sachant qu'il sera en mesure de se récupérer de toutes les pertes qu'il pourra avoir subies au cours de l'opération. Il lui refusera certaines marchandises brevetées qu'il ne peut acheter ailleurs, et il le mettra absolument hors d'état d'agir. Il tracera ensuite un cercle autour de lui, et la pression deviendra si grande que bientôt il tombera entre les griffes du trust. Une preuve évidente de ce procédé a été donnée par M. Clark qui, pendant un certain temps, a lutté aux États-Unis contre le trust du whisky, et voici ce qu'il dit:

Je suis entré dans le premier trust parce que les bénéfices énormes qu'il m'assuraient m'ont tenté. J'ai acheté un trust de whisky, et j'ai vu comment il fonctionnait. J'ai vu comment il achetait le whisky à bas prix et le revendait à plus haut prix. J'ai vu comment il avait des agents partout et comment il avait des relations avec les gouvernements. J'ai vu comment il avait des armées de soldats et comment il avait des canons. J'ai vu comment il avait des navires et comment il avait des avions. J'ai vu comment il avait des usines et comment il avait des machines. J'ai vu comment il avait des bureaux et comment il avait des employés. J'ai vu comment il avait des livres et comment il avait des documents. J'ai vu comment il avait des secrets et comment il avait des trahisons. J'ai vu comment il avait des espions et comment il avait des informateurs. J'ai vu comment il avait des agents secrets et comment il avait des agents doubles. J'ai vu comment il avait des agents triples et comment il avait des agents quadruples. J'ai vu comment il avait des agents quintuples et comment il avait des agents sextuples. J'ai vu comment il avait des agents septuples et comment il avait des agents octuples. J'ai vu comment il avait des agents nonuples et comment il avait des agents décuples. J'ai vu comment il avait des agents undécuples et comment il avait des agents dodécuples. J'ai vu comment il avait des agents treizuples et comment il avait des agents quatorzuples. J'ai vu comment il avait des agents quinzuples et comment il avait des agents seizuples. J'ai vu comment il avait des agents dixseptuples et comment il avait des agents dixhuituples. J'ai vu comment il avait des agents dix-neufuples et comment il avait des agents vingtipuples. J'ai vu comment il avait des agents vingt-unuples et comment il avait des agents vingt-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents vingt-troisuples et comment il avait des agents vingt-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents vingt-cinquples et comment il avait des agents vingt-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents vingt-septuples et comment il avait des agents vingt-huituples. J'ai vu comment il avait des agents vingt-neufuples et comment il avait des agents trentuples. J'ai vu comment il avait des agents trente-unuples et comment il avait des agents trente-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents trente-troisuples et comment il avait des agents trente-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents trente-cinquples et comment il avait des agents trente-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents trente-septuples et comment il avait des agents trente-huituples. J'ai vu comment il avait des agents trente-neufuples et comment il avait des agents quarantuples. J'ai vu comment il avait des agents quarant-unuples et comment il avait des agents quarant-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents quarant-troisuples et comment il avait des agents quarant-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents quarant-cinquples et comment il avait des agents quarant-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents quarant-septuples et comment il avait des agents quarant-huituples. J'ai vu comment il avait des agents quarant-neufuples et comment il avait des agents cinquantuples. J'ai vu comment il avait des agents cinquant-unuples et comment il avait des agents cinquant-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents cinquant-troisuples et comment il avait des agents cinquant-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents cinquant-cinquples et comment il avait des agents cinquant-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents cinquant-septuples et comment il avait des agents cinquant-huituples. J'ai vu comment il avait des agents cinquant-neufuples et comment il avait des agents soixantuples. J'ai vu comment il avait des agents soixant-unuples et comment il avait des agents soixant-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents soixant-troisuples et comment il avait des agents soixant-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents soixant-cinquples et comment il avait des agents soixant-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents soixant-septuples et comment il avait des agents soixant-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixant-neufuples et comment il avait des agents soixanteduples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-unuples et comment il avait des agents soixanted-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-troisuples et comment il avait des agents soixanted-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-cinquples et comment il avait des agents soixanted-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-septuples et comment il avait des agents soixanted-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-neufuples et comment il avait des agents soixanted-dixuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-onzuples et comment il avait des agents soixanted-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-unuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-deuxuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-troisuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatreuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-cinquples et comment il avait des agents soixanted-vingt-sixuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dixuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-seizeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-septuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-huituples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-dix-neufuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-vingtuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-onzuple et comment il avait des agents soixanted-vingt-douzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-treizeuples et comment il avait des agents soixanted-vingt-quatorzeuples. J'ai vu comment il avait des agents soixanted-vingt-quinzeuples et comment

# Notes Locales

(Suite à la cinquième page.)

On porte à dix mille le nombre d'étrangers, la plus grande partie étant d'Ottawa, qui visitent Hull chaque dimanche. Surtout dans l'après-midi, la foule est si considérable sur les rues principales, que la circulation en est gênée.

On annonce pour mardi, le 9 avril prochain, une séance récréative par les junioristes du Sacré-Cœur d'Ottawa, assistés par l'orchestre de l'Université. Cette séance qui aura lieu à la salle Notre-Dame sera au profit de la tombola.

Il n'y a plus de picote à Hull; la quarantaine ayant été levée, mardi dernier, à l'habitation de MM. Martel et Thivierge, de la rue Charles.

Les habitants de la Pointe-Gatineau sont dans la jubilation, parce que M. Lafortune, le maire de l'endroit, vient de déclarer que son voyage à Québec a été couronné du plus grand succès. En effet, le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. E. Caron, a déclaré que le gouvernement provincial avait sanctionné la dépense de \$20,000 pour une voie lumineuse (white way) et pour des chemins macadamisés. Les travaux seront commencés dès que la neige sera disparue. Le conseil de la Pointe-Gatineau ajoutera \$5,000 à la somme votée par le gouvernement, de sorte que \$25,000 seront consacrés à ces travaux d'améliorations. Les deux principales rues du village seront éclairées d'après le système en usage sur les principales rues d'Ottawa, et les chemins seront macadamisés.

John Clarke, de Hull, pour avoir obstrué le trottoir et refusé de circuler comme le lui ordonnait le constable, a dû payer \$4 pour recouvrer sa liberté.

La police est bien décidée de faire respecter le règlement municipal défendant aux piétons de stationner aux coins des rues, et la police a instruction de conduire au violon quiconque stationnera, surtout dans les rues les plus fréquentées.

Pe premier des wagons à boyaux pour les nouveaux postes de pompiers, est arrivé au poste de la rue Duc. C'est une voiture qui, en outre d'être très jolie, possède toutes les améliorations modernes. On y trouve même un réservoir contenant 40 gallons de composition chimique pour utiliser dans les commencements d'incendie.

Le nommé Joseph Chantigny, trouvé coupable de vol en cour d'Assises, n'est pas M. Chatigny, de la rue Alma.

La police a mis en fuite deux vagabonds qui sont entrés dans certaines maisons des rues Britannia et Champlain et ont cherché à intimider les habitants. A l'arrivée des habits bleus, les deux copains ont pris la poudre d'escampette.

Une importante transaction financière a été faite au bureau de M. le notaire Louis Bertrand, alors qu'un syndicat composé de MM. F. A. Barette, Dr. Aubry, Alphonse Couture, W. J. Ste-Marie, J. E. Fortin et autres ont acheté cent acres de terrain à Deschênes, sur la rive de l'Ottawa. Le prix payé pour le ter-

rain est, dit-on, \$25,000.

Deux employés de la compagnie du Beaver Board, de Buffalo, laquelle à ses départements dans ceux de la compagnie J. R. Booth, aux Chaudières, M. Pritchard, d'Ottawa, et M. Pelletier, domicilié rue Langevin, Hull, ont été sérieusement blessés dans la chute d'un ascenseur, la semaine dernière. Tandis que le nommé Pelletier était conduit chez lui, l'autre gravement blessé était transporté dans un hôpital d'Ottawa.

La commission scolaire a décidé de construire dès ce printemps, une habitation pour loger les Frères des Ecoles Chrétiennes qui enseignent à l'école Gauvin, dans la paroisse St-Rédempteur. Ce logement sera construit sur le terrain avoisinant l'école et pourra loger une douzaine de religieux. Cette résidence était depuis longtemps devenue nécessaire et les Frères en sont reconnaissants à la commission scolaire.

## Le Grand Tronc Pacifique

LES IMPRESSIONS D'UN CORRESPONDANT DE JOURNEAUX AMÉRICAINS

M. Watson Banks Berry, d'Ottawa, correspondant de trois journaux de New-York, le "Sun", l'"Evening Post" et le "Journal of Commerce" qui vient de passer quelques semaines dans l'Ouest Canadien, a écrit les lignes qui suivent dans l'"Evening Journal" d'Edmonton au sujet du chemin de fer Grand Tronc Pacifique sur lequel il a voyagé :

"J'ai éprouvé une des plus grandes surprises de ma vie lorsque, pour la première fois, j'ai eu le plaisir de voyager sur la partie ouest du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique.

Parce que la voie ferrée étant toute neuve, j'aurais pu m'attendre d'éprouver ce que ressent invariablement celui qui voyage sur un nouveau chemin de fer. Au lieu de ces wagons démodés, de ce service lent et de cette voie raboteuse j'ai trouvé que le Grand Tronc Pacifique fait circuler des trains que lui envieraient les chemins de fer américains. Q'y voit-on en effet Dans les wagons qui sont tous d'une structure solide, il y a un vestibule et toutes les commodités voulues par le moderne souci du confort. Il y a des chars dortoirs d'une beauté sans rivales. On voit encore de grosses locomotives, une liste des trains rapides, et une quantité d'autres choses nouvelles. On dirait que tous les trains sont ornés pour les grandes fêtes. Les nombreuses voies ferrées qui ont été livrées à la circulation depuis vingt-cinq ou trente ans n'ont pas encore mis toutes choses sur un pied de perfection aussi grande que le Grand Tronc Pacifique l'a fait dès le commencement.

## Les horaires du Grand Tronc

La compagnie du Grand Tronc vient de publier en brochure la première édition d'une compilation refaite de son horaire complet. Après beaucoup de soins et de travail, cet ouvrage a été remodelé de façon à ce que le public voyageur puisse, avec aussi peu de peine que possible, entière-

ment posséder toute information qu'il désire concernant notre système si étendu.

Ces horaires contiennent non seulement toutes les lignes du chemin de fer du Grand Tronc, mais aussi un horaire complet de toutes les lignes du Grand Tronc Pacifique.

L'index est arrangé tel que le nom de toute station puisse facilement se présenter parce que les horaires sont très bien numérotés, et le numéro de la gare comme, il apparaît dans l'horaire est marqué dans l'index à l'opposé de cette gare.

Ces horaires contiennent aussi tous les renseignements concernant les dortoirs, les arrêts, les échanges de billets, les voyages gratuits, etc., comme aussi sur les envois de colis.

Une série d'horaires résumés se trouvent dans la brochure sur lesquelles est inscrite une carte désignant les lignes, entre les stations données dans ces horaires.

On y a aussi inclu une nouvelle carte du Dominion du Canada et d'une portion des Etats-Unis de l'Atlantique au Pacifique, et, sur laquelle sont tracés les lignes du Grand Tronc et de leurs embranchements.

On a consacré une page aux tarifs des chars dortoirs et parloirs et une autre sur le tarif des charretiers de Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London et Chicago.

Enfin, le plus d'informations possibles ont été enfermées dans cette publication et les renseignements y ont été compilés d'une façon aussi simple qu'elle pouvait être dans une brochure de chemin de fer.

## PAPINEAU !

L'association Théâtrale de Hull, avec M. Wilfrid Sanche comme directeur, mettra à l'affiche, pour la semaine de Pâques, à l'Odéon, la pièce historique de Louis Fréchette, qui a nom "PAPINEAU" le grand patriote que notre public canadiens-français a appris à connaître par les livres dont nous ont gratifiés nos bons auteurs canadiens.

La réputation des artistes qui interpréteront ce "drame familial" n'est plus à faire; il suffit de dire que les interprètes seront les mêmes que ceux qui ont fait un succès si éclatant avec "l'Homme de la Forêt Noire", qui fut représenté trois soirs consécutifs à l'Odéon, avec des salles archi-combles.—D'ailleurs, une mention spéciale des artistes qui y prendront part suffit: ce sont MM. W. Sanche, J. E. Bédard, Jos. Provost, Ed. Massé et MM. Marchand, Archambault, Dupont, etc. La nomenclature de ces noms suffit, croyons-nous, pour inspirer confiance, et d'avance, le public de Hull et d'Ottawa est assuré d'une représentation théâtrale de premier ordre. Nous en reparlerons.

## La contrée de la rivière de la Paix

Connaissant le développe-

**SANTAL CAPSULES MIDY**  
Inoffensif d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

**Le Blé a Soulevé le Monde**  
La Farine Pure Relevera l'Humanité en Developpant des Muscles Robustes, en Soutenant les Nerfs, en Fortifiant le Cerveau, en Developpant l'Intelligence

La Farine St. Lawrence représente ce qu'il y a de plus nouveau comme farine. Elle est fabriquée dans les moulins les plus modernes d'Amérique, avec du blé Canadien, le meilleur blé du monde, par des experts.

QUATRE MARQUES D'ÉGALE PURETÉ  
**"REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"**

The ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED  
Telephone Bell Man 7239 1110 Rue Notre-Dame Ouest, Montréal

"La Farine St. Lawrence est Blanche et Pure comme le Lys"

ment dans cette partie de l'Ouest Canadien situé à l'ouest d'Edmonton et l'impétuosité des affaires qui s'y font et afin de prendre charge du commerce dans le territoire de la Paix où 15,000 nouvelles habitations seront offertes par le gouvernement du Dominion cette année, le grand Tronc Pacifique donnera un train journalier à l'exception de la journée du dimanche qui fera le trajet entre Edmonton et Edson, Alta. Ce train a fait son premier voyage, le 13 février dernier.

De point en point le nouveau chemin de fer du gouvernement est si bien posé que c'est avec un confort vraiment manifeste que vous voyagez pendant environ une semaine pour traverser la Grande Prairie, dans des routes beaucoup plus expensives à l'est d'Edson.

Le nouveau train quitte Edmonton quotidiennement excepté le dimanche à 6.30 hrs. a. m., et arrive à Edson situé à 130 milles de là à 1 heure p. m. De retour, il quitte Edson à 3.30 p. m. tous les jours excepté le dimanche, et arrive à Edmonton à 10.05 hrs p. m.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

### EXCURSION DE PAQUES

A NEW-YORK \$13.40  
JEUDI LE 4 AVRIL

Billets bons pour revenir le 15 avril. Le train spécial laissera la gare centrale à 4.20 p.m.

Les bagages seront inspectés avant le départ par un officier des douanes américain.

### EXCURSION A BOSTON

\$13.90  
JEUDI LE 4 AVRIL

Billets bons pour revenir le 15 avril. Départ à 4.40 p.m. Chars dortoirs.

### CONGÉ DE PAQUES

Prix d'un billet simple.

Bon pour partir 4. 5. 6. 7 et 8 avril. Limité de retour mercredi le 10 avril 1912.

### Prix réduits pour la Côte du Pacifique

Du 1er MARS AU 15 AVRIL

Vancouver, Victoria Westminster, Nelson, Seattle, Tacoma, Portland, Spokane, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Mazatlan Mex., Mexico City, etc.

Billets de retour à l'ouest du Canada via Chicago, en vente le 2 avril et tous les dixième mardi jusqu'au 17 septembre.

**P. M. BUTTLER,**  
Agent des passagers édifice Russell.  
Agent des compagnies Maritimes.

## PACIFIQUE CANADIEN

### EXCURSION à BOSTON et NEW-YORK

JEUDI LE 4 AVRIL

BOSTON et retour... \$13.90  
NEW-YORK et retour... \$13.40

Billets bons sur tous les trains du 4 avril pour revenir le 15 avril.

### CONGÉ DE PAQUES

Billets au prix d'un simple passage de 1ère classe pour Port Arthur et l'Est, le 4, 5, 6, 7, 8 avril pour revenir le 10.

### EXCURSION POUR CHERCHEURS DE HOME.

Avril, 2, 16 et 30

et tous les 2ème mardi jusqu'au 17 septembre.

### CALEDONIA SPRINGS

L'endroit par excellence pour passer la fin de la semaine

Vous y trouverez l'eau minérale MAGI

Excursions de fin de semaine

Un service double tous les jours à Winnipeg et la Côte du Pacifique est maintenant en vigueur.

Passages réduits

Du 1er mars au 15 avril

Excursion à prix réduit d'Ottawa à Spokane et Nelson, Vancouver, Victoria, Victoria, Seattle et Portland... \$46.40

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Mexico City... \$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

GEO. DUNCAN, C. P. A.

42 Sparks St. Ottawa, Ont.

## Canadian Northern Steamships Limited

### LA LIGNE ROYALE DEPARTS D'ETE

Des steamers les plus rapides entre le Canada et l'Angleterre.

Antels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte-Messe

### DEPARTS DE HALIFAX

6 Mars... Royal George  
20 Mars... Royal Edward  
3 Avril... Royal George  
17 Avril... Royal Edward

En Angleterre on arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.

Représentant:

**S. J. MONTGOMERY,**  
34 rue Sparks,  
Bloc Russell. Phone 3544. Ottawa

# Ouvriers, Hommes salaires, Hommes en moyens

## Lisez ceci attentivement.

Quand nos prix sont bas, c'est le temps de venir voir nos habits et pardessus de printemps. Nous avons reçu un stock considérable dans les patrons les plus nouveaux, à des prix tellement bas que nous défions toute compétition.

### J. B. PHARAND, jr.,

Angle des rues Principale et Duc, - HULL.  
(en face du bureau de la Cie. Electrique de Hull.)

les maisons dans le cours de l'été. Tous les agents d'immobiliers prédisent une saison phénoménale.

Frank Satchell, d'Avlmer, s'est plaint qu'on lui avait volé sa montre dans un hôtel de Hull, et il accuse Joseph Chantigny de la lui avoir volée. C'est une histoire de boisson, car le plaignant ne se rappelle pas exactement les faits. Bien qu'il soit âgé de plus de soixante-quatorze ans, Satchell admet qu'il lui faut plus de quarante consommations pour s'enivrer. L'accusé a comparu en cour d'assises et a été trouvé coupable. Une requête est déjà en voie de circulation pour demander au ministre de la justice la liberté de Chantigny qui est marié et père de plusieurs enfants.

La maison Caron Frères fera une ouverture de modes à peu près vers la mi-mars, afin de donner à tous une chance d'admirer les plus grandes nouveautés en fait de robes et patrons des grandes villes d'Europe et de la métropole américaine. Les visiteurs chez Caron Frères verront des marchandises qu'ils ne pourront trouver ailleurs.

Le procès des frères Charles et Napoléon Mathé s'est terminé en cour d'assises. Comme on le sait, le premier des frères Mathé était accusé d'assaut et de personification, tandis que le second n'avait à répondre qu'à l'accusation de personification. Tous deux ont été trouvés coupables par les jurés; et le juge R. Le Boix a prononcé immédiatement les sentences. Charles Mathé, l'instigateur et le plus coupable, a été condamné à quatre mois de prison; son frère Napoléon ne fera que quinze jours de détention.

On annonce que la nouvelle école "Jardin de l'Enfance" sera complètement érigée et pourra être livrée à la commission scolaire vers le premier mai prochain. Elle possédera toutes les améliorations modernes et rivalisera avantageusement avec toutes les écoles des provinces de Québec et d'Ontario. L'entrepreneur pour la construction de ce nouvel édifice public est M. Louis Lemieux, de Hull, et c'est M. l'ingénieur Chéné qui a préparé les plans et présidé aux travaux de construction de cette école. Cet édifice reflète sur les capacités reconnues de notre jeune concitoyen, M. Chéné, dont les talents promettent un brillant avenir dans l'art de l'architecture et du génie civil.

Grâce au dévouement des dames de Hull qui, l'an dernier, organisèrent avec succès un "Tag Day" au profit de l'hôpital, celui-ci est aujourd'hui doté d'une salle d'opération et d'un service de stérilisateurs qui ne le cèdent en

rien aux hôpitaux de la capitale.

Des recettes totales du "Tag Day", soit \$2,219.39, une somme de \$1,085.05 a été employée pour l'installation de stérilisateurs; un montant de \$100 a été dépensé en frais pour l'achat du "Tag Day", et la balance de l'argent a été employée pour acheter des instruments, des tables et tout l'outillage nécessaire pour la salle d'opération.

A une assemblée du comité du "Tag Day", Le Sœur Supérieure Marie a remercié les dames de leur dévouement à l'hôpital du Sacré-Coeur et s'est adressé en exhortation de l'aide de tout le peuple.

Il a été annoncé qu'un second "Tag Day" aurait lieu cette année, mais la date en sera annoncée sous peu.

EMILE CARRIÈRE, marchand de chaussures, l'ami de tout le monde, vous invite chez lui. Les robes sont ouvertes pour toute la population de Hull et ses prix sont à la portée de toutes les bourses. L'utile de mentionner les prix. Emile Carrière vend bon marché à tout le monde. Son magasin est à l'angle des rues Alou et St-Cathbert. Notre bon camarade en compte aussi sur le patronage de ses amis d'Ontario.

ON DEMANDE.—Une femme pour faire le blanchissage, lessivages et mardis, en livrer comme ça été. S'adresser à son me Principale, Hull.

Il a été décidé d'agrandir l'hôpital civique dont l'administration a été confiée aux Sœurs de la Providence. Le coût des travaux est fixé à \$350,000. Cet agrandissement se fait absolument sentir, car chaque jour, on est obligé de refuser des malades. Avec la nouvelle aile, on pourra accommoder tous malades de plus.

### PÂTISSERIES

Un nouveau commerce qui aura succès dans Hull.

M. l'échevin Thibault tient, rue Principale, en face du bureau de Poste, un commerce pâtisseries qui depuis longtemps est devenu une utilité demandée par le public.

A ce magasin, le public trouvera des pâtisseries de toutes sortes et de choix, détaillées à la douzaine, à l'unité ou à la livre. Nous recommandons tout particulièrement nos tartes cuites au four. Elles sont délicieuses.

Inutile de confectionner des gâteaux, tartes, etc., à domicile quand vous pouvez acheter ces douceurs de la table à très bas prix à notre magasin.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.

Magasin de détail, rue Principale.

Boulangerie, rue Philomon, Téléphone 1058.

AUGUSTIN THIBAULT, Propriétaire.

(A suivre page 1.)

Wright. Ce document se lit ainsi: La vente de liqueurs enivrantes et l'émission de licences à cet effet sont prohibées par le règlement 27 dans toutes les municipalités du comté de Wright, sous l'autorité de la section 15, du chapitre 5, du titre 4, des Statuts refondus de Québec, 1909.

Chez J. B. Pharand, jr., rue Principale, vous trouverez des pardessus pesants, de \$12.00, pour \$7.50.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce, M. E. St-Jean, a reçu une lettre d'une compagnie industrielle des Etats-Unis, demandant quelles seraient les conditions que lui ferait la ville de Hull si elle venait s'établir en cette ville. La compagnie construisait une usine de \$500,000 et pourrait donner de l'ouvrage à 50 hommes. Le Président de la Chambre de Commerce, le Dr. Aubry, soumettra cette proposition au Conseil lors de sa prochaine réunion.

M. Joseph Rhéaume remplace M. Laurin comme assistant-ingénieur de la pompe à incendie.

En l'église Notre-Dame, soit en lieu les funérailles de M. Damase Sagala, décédé après deux jours de maladie. Le défunt qui était âgé de 70 ans habitait Hull depuis de nombreuses années. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Chez J. B. Pharand, jr., rue Principale, vous trouverez des pardessus d'hiver, de \$12.00, pour \$7.50.

Madame E. A. et Mlle Gendron, de l'avenue Champlain, sont en promenade dans les provinces de l'Alberta et de Saskatchewan. Elles sont absentes pour quelques semaines.

Ben Hill et un compagnon du nom de Wes-better, ont été arrêtés par la police municipale sur l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le pécuniaire des frères Scott, de la rue de la Brasserie, et d'y avoir volé pour une dizaine de dollars de marchandises. En cour de police, le jeune Hill s'est reconnu coupable, mais son compagnon a protesté de son innocence. Jugement dans les deux cas a été déferé.

Les jeunes gens qui ont décidé de se marier après Pâques, nous les avisons d'aller donner leurs commandes de vêtements chez Caron Frères dès maintenant afin de donner à ces derniers le temps de les venir avec la recherche et l'élégance que tous désirent pour cet important événement de la vie.

Ce jeune Italien qui, en cour de police, se reconnaissait coupable d'avoir volé une somme de quinze dollars et une montre à un nommé Victor Manseau, a remboursé une somme \$9.00 et a remis la montre volée. En conséquence, le recorder Desjardins a jugé à

propos de remettre le jeune homme en liberté provisoire après lui avoir fait une verte semonce.

Les Sœurs de la Providence qui sont en charge de l'hôpital du Sacré-Coeur, avenue Laurier, se proposent de faire commencer aussitôt que la température le permettra, la construction d'une première aile au présente édifice. Les plans de cette nouvelle construction sont en voie de préparation.

### POUR CADEAU

Achetez une belle chappe en laine valant \$2.50 pour \$2.00  
Encore 50 pardessus en tweed nouveau, valant \$12 et \$15, pour \$7.50  
Chapeaux en feutre mou, de riches nuances de brun, gris foncé, valant \$2.50 pour \$1.50

Chez J. B. PHARAND

MORIS DE LA SEMAINE:—  
100.—J. Bte, fils d'Albert Larin, 1 an, rue Langevin.

11.—Adeine, fille de feu Charles Proulx, 65 ans, Hôpital.

12.—Mlle Bonard, Lafresnaye, 70 ans, rue Champlain.

13.—Mlle Eugène Leduc, 25 ans, rue Albert.

14.—Mr. Le Dupont, 58 1/2 ans, rue Albert.

15.—Mlle Ferdinand Dage-mas, 25 ans, Wrightville.

16.—2 enfants de moins d'un mois.

Le R. P. Pelletier O.M.I., est parti pour l'hôpital le 16 courant, souffrant de rhumatismes aux épaulettes.

Le Révérend Père souffrait depuis quelques mois mais n'avait pas voulu prendre de repos et n'est que lorsqu'il fut assailli par la violence du mal qu'il a consenti à se laisser conduire à l'hôpital.

Tous ceux qui savent quel est l'âme de ce cher Père, feront une prière pour sa prompte guérison.

Eugene Charlebois a ouvert un magasin de chaussures au N. 250 rue Wellington, (en face du magasin de E. Barette marchand de fer) avec un assortiment complet dans les derniers genres. Il invite son ancienne clientèle à lui rendre une visite. Eugene Charlebois, 80, rue Wellington, Hull.

On prévoit pour le commencement du mois prochain, une véritable course au clocher pour l'achat de terrains à bâtir dans tous les quartiers de la ville, mais surtout dans la partie ouest. La succession Scott qui, l'automne dernier, a subdivisé en 40 lots ses terrains de Wrightville n'a plus que trois de ces lots à vendre. Tous les terrains libres dans cette partie de Hull sont à primes et se vendent avec une rapidité extraordinaire. La valeur en a doublé et même triplé, et ceux qui les avaient achetés par spéculation vont faire des affaires d'or. A Wrightville, on se propose d'ériger une centaine de nouvel-

## BIEN, BIEN!



Voici une Teinture Domes-tique que N'importe Qui peut employer

J'AI TEINT CECI AVEC



Il est impossible d'employer la MAUVAISE teinture... DYOLOA... UNE TEINTURE POUR TOUS... Proper et Simple à Employer.

## Notes Locales

Les boulangers de Hull ont décidé qu'en dépit de l'augmentation des salaires et de la farine, le prix du pain restera ce qu'il a été depuis un an.

On rapporte qu'une fillette du nom de Violet Davies, présentement à l'île Porter, aurait contracté la variole dans une école d'Avlmer. Le maire Chartier, de cette ville, fait une enquête sur la vérité de cette assertion.

N'oubliez pas d'aller voir les pardessus de Caron Frères, \$7.50.

Le maire Lafortune, de la Pointe-Gatineau, est allé à Québec pour demander au gouvernement d'annuler la résolution du conseil du comté de Wright, ordonnant la prohibition complète dans tout le comté, excepté dans les villes de Hull et Avlmer.

## La Guérison de Shiloh

Une nouvelle compagnie au capital de \$100,000, vient de se former à Hull. Les promoteurs sont des citoyens importants de Hull qui ont obtenu une charte du gouvernement provincial. La nouvelle compagnie sera connue sous le nom "The International Supply & Construction Company".

Venez voir les pardessus de J. B. Pharand, rue Principale, Hull.

A portée de toutes les bourses, de \$5.00 à \$25.00

Un syndicat de capitalistes de Hull a été formé avec un capital actions de \$50,000, dans le but d'acheter des lots à bâtir sur le chemin d'Avlmer. Ce syndicat compte neuf des principaux citoyens de Hull qui ont confiance dans l'avenir de cette ville, quant à l'augmentation de la valeur des immeubles.

M. T. B. Symmes, percepteur du Revenu, a reçu de M. F. A. Labelle, secrétaire-trésorier du Comté de Wright, une copie du règlement adopté par le conseil de comté, le 13 mars, prohibant la vente des liqueurs dans le comté de

# Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris des premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands:

**MAJOR & FORTIER**  
 Avocats.  
 C. B. MAJOR, M. A. FORTIER.  
 Rue Langevin, Hull.

**BROOKE et CHAUVIN**  
 AVOCATS.  
 1100 Graham, Rue Principale, Hull.  
 C. J. Brooke, C.E.  
 C. H. Chauvin, L.L.B.  
 PHONE NO. 1324.

**Devlin et Ste-Marie**  
 Avocats.  
 Bureaux de feu le juge Rochon  
 rue Principale, Hull.  
 Phone 2976.

**J. A. PARENT**  
 B.A., L.L.B.  
 AVOCAT.  
 PHONE 2170

**Edgard Laberge**  
 B.L., L.L.B.  
 NOTAIRE.  
 Argent à prêter. Phone 2170.  
 275 rue Principale, Hull.

**ARTHUR DESJARDINS**  
 AVOCAT-RECORDER.  
 Etude 271 Rue Principale.  
 Phone 2268. HULL.

**LOUIS BERTRAND**  
 NOTAIRE.  
 113 Rue Principale. Argent à prêter.  
 Telephone HULL.

**Auguste Lemieux, C. E.**  
 Avocat pour Ontario et Québec.  
 Agent en procédure de la Cour  
 suprême et de la Cour de l'Échiquier  
 et pour affaires départementales.  
 46 RUE ELGIN, OTTAWA.

**DR. J. E. FONTAINE**  
 Rue Principale, Hull. Telephone 681

**Le Dr. Antonio Pelletier**  
 Des Hôpitaux de Paris.

Médecine générale. Spécialité  
 maladies des enfants, DES VOIES URI-  
 NAIRES et respiratoires.  
 Phone 6328. No. 91 rue Victoria, Hull  
 Consultations: Matin sur "Rendez-  
 vous" 1144 p.m. 7 à 9 p.m.

**D. CHENE**  
 B. Sc., AP.  
 INGENIEUR CIVIL ET CHIMISTE  
 163 RUE ALMA. HULL. O

**HOTEL ALBION**  
 Joseph Fournier,  
 PROPRIETAIRE.  
 Rue Principale. Hull.  
 Phone 2607.  
 Chambres et pension de première  
 classe. Salle d'échantillons pour les com-  
 mis voyageurs.

**HOTEL ST. JAMES,**  
 MONTREAL.  
 En face de la Gare Bonaventure.  
 Excellentes chambres et pension.  
 Prix modérés.  
 Fred Bouillon, Propriétaire.

**HOTEL IMPERIAL**  
 Angle des Rues au Lac et Principale,  
 Hull.  
 Situé à deux minutes de marche du  
 palais de justice, du bureau de poste  
 et des banques, pourvu des amélio-  
 rations les plus modernes. Salle  
 d'échantillons pour les commis voya-  
 geurs, pension, vins et liqueurs de  
 première classe.  
 P. A. GAUTHIER, Propriétaire.

**OTTAWA HOUSE**  
 Chs. O'Connor, Prop.  
 Angle des rues Main et Bridge,  
 Hull. Pension de première classe  
 \$1 par jour.

**HOTEL SAINT-LOUIS,**  
 HULL.  
 Excellente pension. Vastes écuries.  
 Rues Wright et Brewery.  
 Phone 3209.  
 OSCAR GAUTHIER, Prop.

**WINDSOR HOTEL**  
 Angle des rues Principale et Albert,  
 Hull, P.Q.  
 NAP. BOUCHER, Propriétaire.  
 Service de première classe. Phone  
 679.

**HOTEL RIENDEAU,**  
 MONTREAL.  
 En face de l'Hotel-de-Ville et du  
 Palais de Justice de Montreal. Quel-  
 ques pas des bataux et des gares de  
 chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-  
 Cartier.  
 J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

**A. ARCHAMBAULT,**  
 PLOMBIER.  
 Angle des rues Wellington et  
 Chaudière, Hull.  
 Posage d'appareils de chauffage  
 pour édifices publics et résidences  
 privées.  
 Travaux d'aqueduc, etc.  
 Réparages exécutés promptement.  
 Prix modérés.  
 Phone 4142

**IMPRIMERIE**  
 L'atelier d'imprimerie du "Specta-  
 teur", à l'angle des rues Princi-  
 pale et de l'Eglise, (en arrière l'an-  
 cien magasin de M. Maurice Be-  
 ard) est des plus modernes  
 Nous pouvons exécuter tous les  
 travaux, depuis les plus simples  
 jusqu'aux plus compliqués, à des  
 prix raisonnables, soit 25 POUR  
 CENT MEILLEUR MARCHÉ que  
 n'importe où ailleurs.  
 Travail garanti, Livraison immé-  
 diate. Une visite est sollicitée.

# CHASSE ET PECHE

**REGLEMENT**  
 Temps durant lequel la chasse  
 et la pêche sont permises.

**LICENCE DES NON RÉSIDENTS.**  
 Les personnes non domici-  
 liées dans la province de Qué-  
 bec, qui veulent y faire la  
 pêche ou la chasse, doivent se  
 munir d'une licence dont le  
 coût est établi comme suit :

**POUR LA CHASSE**  
 Les personnes non do-  
 miciliées dans la pro-  
 vince de Québec, qui  
 ne sont membres  
 d'aucun club dûment  
 constitué en corpora-  
 tion dans la province. \$25.00

Les personnes non do-  
 miciliées dans la pro-  
 vince, membres actifs  
 d'un club de chasse et  
 de pêche légalement  
 organisé, qui désirent  
 chasser sur le terri-  
 toire sous bail du club  
 auquel elles appartiennent ne paieront  
 que..... \$10.00

**POUR LA PÊCHE.**  
 Toute personne non do-  
 miciliée dans la pro-  
 vince de Québec  
 qu'elle soit membre  
 ou non d'un club lo-  
 cataire d'une rivière  
 à saumon, devra  
 payer..... \$25.00

pour avoir le droit  
 de pêcher le saumon  
 dans la province.  
 Pour les autres espè-  
 ces de poissons, le  
 non résident, s'il ne  
 fait partie d'aucun  
 club dûment consti-  
 tué en corporation,  
 devra payer..... \$10.00

au contraire, il est  
 membre actif d'un  
 club dûment consti-  
 tué en corporation,  
 locataire d'un terri-  
 toire de pêche, il de-  
 vra payer..... \$5.00

**OBIGATIONS DES LOCATAIRES  
 DE DROITS DE CHASSE ET  
 DE PÊCHE.**

Le président ou le secré-  
 taire d'un club de chasse et de  
 pêche, devra, à la fin de cha-  
 que saison de chasse et  
 de pêche, transmettre au Mi-  
 nistère des Pêcheries un état  
 assermenté, donnant le nom  
 et l'adresse de chaque personne  
 qui aura chassé ou pêché sur  
 leur territoire en spécifiant  
 après chaque nom, si cette per-  
 sonne est membre actif du  
 club ou non, l'honoraire payé,  
 etc. Ce rapport devra être fait  
 sur des blancs fournis par le  
 Ministère.

Le club sera tenu responsa-  
 ble de toutes les licences qui  
 seront ou qui auraient dû être  
 émises pour chasser ou pêcher  
 dans les limites de son terri-  
 toire.

Tout particulier, qu'il soit  
 locataire d'un territoire de  
 chasse et de pêche, ou des  
 droits de pêche dans une rivière  
 à saumon est également  
 obligé de fournir un état asser-  
 menté donnant le nom des  
 personnes ayant chassé et pê-  
 ché dans les limites de son terri-  
 toire, et de plus est tenu res-  
 ponsable des licences qui  
 seront émises ou qui auraient  
 dû l'être pour y chasser et pê-  
 cher.

Afin de faciliter l'émission  
 de ces licences, les inspecteurs  
 de chasse et les secrétaires des  
 clubs pourront, en s'adressant au  
 Ministère de Colonisation, des

Mines et des Pêcheries, obtenir  
 un certain nombre de blancs  
 qu'ils pourront remplir eux-  
 mêmes, et émettre sur paiement  
 du prix de la licence qui est  
 invariablement payable d'avance.

## PÊCHE

**TEMPS DE PROHIBITION**

1. Saumon, du 1er juillet au 1er mars.  
A la ligne, du 15 août au 1er février.
2. Onananiche, du 1er octobre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruisseau, de rivière, etc., (*salmo fontinalis*), du 1er octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue, (*trouta salmo confinis*), du 15 octobre au 1er décembre.
5. Doré, longueur pas moins de 15 pouces, du 15 avril au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas moins de 9 pouces, du 1er avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au 30 juin.
8. Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.
9. Maskinongé, longueur, pas moins de 24 pouces, du 15 avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas moins de 36 pouces, du 1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne dev-  
 ront pas avoir moins d'un  
 pouce et un huitième.  
 N.B.—La pêche à la ligne  
 (canne et ligne) seule et auto-  
 risé dans les lacs et les rivières  
 sous le contrôle du gouverne-  
 ment de la province de Québec.  
 Pour toute autre espèce de  
 pêche, il faut un permis.

## Jurisprudence des Tribunaux Canadiens

**En matière d'abonnement aux journaux**

- 1.—Toute personne qui retire réguliè-  
 rement un journal du bureau de poste,  
 qu'elle ait souscrit ou non, que ce  
 journal soit adressé à son nom ou à celui  
 d'un autre, est responsable du paiement.
- 2.—Toute personne qui renvoie un  
 journal est tenue de payer tous les ar-  
 rages qu'elle doit sur son abonnement,  
 autrement l'éditeur peut continuer à le  
 lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé.  
 Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner,  
 en outre, le prix de l'abonnement jus-  
 qu'au moment du paiement, qu'il ait re-  
 tiré ou non le journal du bureau de  
 poste.
- 3.—Tout abonné peut être poursuivi  
 pour l'abonnement dans le district où le  
 journal se publie, lors même qu'il de-  
 meurerait à des centaines de lieues de  
 cet endroit.
- 4.—Les tribunaux ont décidé que le  
 fait de retirer un journal du bureau de  
 poste, ou de changer de résidence et de  
 laisser s'accumuler les numéros à l'an-  
 cienne adresse, constitue une présomp-  
 tion et une preuve *prima facie* d'inten-  
 tion de fraude.

## RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul  
 chef d'une famille ou tout individu mâle  
 de plus de 18 ans, pourra prendre un  
 quart de section de terrain de la Pu-  
 blic dans le Manitoba, Saskatchewan  
 ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead  
 doit être faite personnellement au bureau  
 de l'agent local ou du sous-agent du  
 district. Néanmoins, une entrée par pro-  
 curation peut être faite dans certaines  
 conditions par le père, mère, fils, fille,  
 frère ou sœur du futur colon.

**DEVOIRS** — Une résidence de six  
 mois et la culture de la terre chaque an-  
 née, pendant trois ans. Un colon peut  
 demeurer à neuf milles de son homestead  
 sur une terre lui appartenant, d'au  
 moins 80 acres, et occupée par lui-  
 même ou par son père, mère, fils, fille,  
 frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en ré-  
 gle peut retenir un quart de section à  
 côté de son homestead. Prix \$3 l'acre.

**DEVOIRS** — Une résidence de six  
 mois dans chacun des six ans de la date  
 de l'entrée du colon, comprenant le  
 temps requis pour gagner un homestead  
 et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits  
 de colon et ne peuvent obtenir sa pré-  
 mption, pourra acheter un homestead  
 dans certains districts. Prix \$3 l'acre.

**DEVOIRS** — Une résidence de six  
 mois dans chacun des trois ans, cultiver  
 50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W. W. CORY,  
 Sous ministre de l'Intérieur

N.—La publication non autorisée de  
 cette annonce ne sera pas payée.



Avis est donné au public qu'en vertu  
 de la loi des compagnies de Québec, il a  
 été accordé par le lieutenant-gouverneur  
 de la province de Québec, des lettres pa-  
 tentes, en date du 23 jour de novembre  
 1911, constituant en corporation MM.  
 Pierre Martial Côté, avocat et employé  
 civil, Aimé Leblanc, employé civil, Jo-  
 seph Martial Côté, assistant arpenteur,  
 St. Georges Lemoine, banquier, de la  
 cité d'Ottawa, et Hector Chauvin, avo-  
 cat, de la cité de Hull, dans les buts sui-  
 vants :

- Chercher et explorer des mines et mi-  
 néraux et plus particulièrement le fels-  
 path et les exploiter ;
- Faire toutes opérations par lesquelles  
 on peut miner, fouiller, charrier, laver,  
 passer au crible, fondre, épurer, broyer  
 ou traiter, de quelque autre manière que  
 ce soit, le sol ou les terres, les roches ou  
 les pierres, dans le but d'en extraire des  
 minéraux quelconques ; donner une va-  
 leur marchande à ces minéraux par quel-  
 que procédé que ce soit, et les vendre ou  
 autrement en disposer ;
- Acquérir, louer, posséder et aliéner  
 des mines, terrains miniers, droits de  
 mines, droit de préemption, ou tout au-  
 tre intérêt en ce genre ; des appareils mé-  
 caniques, des brevets d'invention ou le  
 droit de se servir de ces appareils ou de  
 des inventions brevetées, se rapportant  
 aux objets susdits ;
- Construire, entretenir, exploiter sur  
 ses propriétés ou sur celles dont elle a le  
 contrôle, des lignes de télégraphe ou de  
 téléphone, jetées, digues, biez, canaux,  
 pouvoirs hydrauliques, pouvoirs électri-  
 ques et autres, aqueducs, chemins, usi-  
 nes, bâtiments, moulins, entrepôts et  
 hangars nécessaires ou utiles pour ses  
 opérations ;
- Fabriquer, acheter et vendre toutes  
 espèces d'effets, marchandises, outils et  
 appareils requis par la compagnie ou par  
 ses employés et ouvriers ;
- Construire, acquérir, posséder, affré-  
 ter et employer les navires nécessaires  
 pour ses opérations et pour transporter  
 ses produits ;
- Recevoir en paiement de minerais, de  
 terrains, de marchandises ou d'ouvrages  
 faits, des actions, bons, débentures, ou  
 autres valeurs émises par une compagnie  
 minière et les garder ou en disposer ;
- Acquérir l'actif, l'entreprise, les biens,  
 privilèges, franchises, contrats ou droits  
 de toute personne ou compagnie exerçant  
 une industrie ou faisant un commerce  
 qui peut exercer ou faire une  
 compagnie constituée en vertu de cette  
 loi, si elle le désire, et se charger des  
 dettes et charges y adhérentes ;
- Faire tous les actes et opérations qui  
 sont un accessoire de ceux ci-dessus énu-  
 mérés, ou qui peuvent faciliter la réali-  
 sation des fins de sa constitution en cor-  
 poration ;
- Construire des tramways, chemins  
 gravés ou macadamisés d'aucune ou de  
 toutes les mines de la dite compagnie  
 jusqu'aux eaux navigables les plus près  
 ou chemins de fer ou chemins publics ;
- Prendre aucune terre requise pour  
 droit de passage et stations à une juste  
 évaluation en vertu des dispositions des  
 articles 653 à 659 S. R. Q., pourvu que  
 les dits tramways, chemins gravés ou ma-  
 cadamisés n'excèdent pas vingt milles en  
 longueur ;
- Et avoir et exercer tous les pouvoirs  
 conférés par la "Loi des Compagnies  
 Minières de Québec", et les disposi-  
 tions des lois de la province de Québec,  
 ayant rapport aux propriétaires des mi-  
 nères ;
- La responsabilité personnelle des ac-  
 tionnaires de la compagnie incorporée  
 ne devant pas excéder le montant du  
 prix payé ou consenti à être payé à la  
 compagnie pour ses actions, sous le nom  
 de "The Gatineau Spar Milling Com-  
 pany, Limited", avec un capital total de  
 cent cinquante mille piastres (\$50,000.00), divisé en cent cinquante mille  
 (150,000) actions d'une piastre (\$1.00)  
 chacune.
- La principale place d'affaires de la  
 corporation, sera à Hull.
- Daté du bureau du secrétaire de la  
 province, ce vingt-troisième jour de no-

vembre 1911.

JOS. DUMONT,  
 4455 Sous-secrétaire de la province  
 J. A. PARENT, secrétaire-trésorier.

Public notice is hereby given that, un-  
 der the Quebec Companies' Act, letters  
 patent have been issued by the Lieut-  
 enant Governor of the province of Que-  
 bec, bearing date the 23rd day of No-  
 vember, 1911, incorporating Messrs.  
 Pierre Martial Côté, advocate and civil  
 servant, Aimé Leblanc, civil servant,  
 Joseph Martial Côté, assistant-surveyor,  
 St. Georges Lemoine, banker, of the  
 city of Ottawa, and Hector Chauvin, ad-  
 vocate, of the city of Hull, for the fol-  
 lowing purposes :

- Prospect and explore for mines and  
 minerals more particularly felspar, and  
 exploit the same ;
- Carry on all operations by which the  
 soil, earth, rocks and stones may, for  
 the purpose of extracting any mineral  
 whatever, be mined, dug, raised,  
 washed, cradled, smelted, refined,  
 crushed or treated in any manner ; and  
 such minerals so-reachable by any  
 means whatever, and sell or otherwise  
 dispose thereof ;
- Acquire, lease, possess and alienate  
 mines, mining lands, mining rights,  
 preemption rights, or any interest there-  
 in, mechanical contrivances, patent  
 rights or invention, or the right to make  
 use of such apparatus or patent rights  
 connected with the aforesaid purposes ;
- Build, maintain and exploit upon its  
 own property or upon those under its  
 control, telegraph and telephone lines,  
 embankments, dikes, flumes, canals,  
 water-powers, electric and other powers,  
 water-works, roads, factories, buildings,  
 mills, warehouses and stores necessary  
 or useful to its operations ;
- Manufacture, buy and sell all kinds of  
 goods, merchandises tools and appar-  
 us required by the company or its ser-  
 vants or workmen ;
- Build, acquire, possess, charter and  
 employ the vessels necessary for its op-  
 erations and for the transport of its pro-  
 duct ;
- Receive, hold and dispose of shares,  
 bonds, debentures or other securities  
 issued by any mining company, in pay-  
 ment of minerals, lands, merchandise  
 or works ;
- Acquire the assets, enterprise, prop-  
 erty, privileges, franchises, contracts  
 or rights of any person or company car-  
 rying on any industry or business which  
 a company under the said act may carry  
 on, and if so desire, and undertake the  
 debts and appertaining thereto ;
- Do all such acts and operations neces-  
 sary to those above-mentioned, or which  
 may facilitate the attainment of the ob-  
 jects for which it was incorporated ;
- Construct tramways, graveled or ma-  
 cadamized roads, from any or all the mi-  
 nes of said company to the nearest naviga-  
 ble waters or railways or highways ;
- Take any land required for right of  
 way and stations at a fair valuation un-  
 der the provisions of articles 653 to  
 659 R. S. Q., provided the said tram-  
 way, gravel road or macadamized road  
 does not exceed twenty miles in length ;
- And to have and exercise all and every  
 the powers conferred by "The Quebec  
 Mining Companies' Act", and the pro-  
 visions of the laws of the province of  
 Quebec, relating to the proprietors of  
 mines ;
- The personal responsibility of the  
 shareholders of the said company to be  
 incorporated not to be in excess of the  
 amount of the price paid or agree to be  
 paid to the company for its shares, un-  
 der the name of "The Gatineau Spar  
 Milling Company, Limited", with a  
 capital stock of one hundred and fifty  
 thousands dollars (\$100,000.00), divided  
 into one hundred and fifty thousands  
 (150,000) shares of one dollar (\$1.00) each.
- The principal place of business of the  
 corporation, will be at Hull.
- Dated from the office of the secretary  
 of the province, this twenty third day  
 of November, 1911.

JOS. DUMONT,  
 4455 Deputy Provincial Secretary.  
 J. A. PARENT, secretary-treasurer.  
 4 ins.—21, 28 m. 4, 11 av.

## CIE. GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France).  
 Départs tous les jeudis à 10 a. m.

La Savoie.....	4 Avril.	La Savoie.....	25 Avril.
La Provence.....	11 Avril.	France.....	21 Mars.
La Bretagne.....	18 Avril.	La Provence.....	9 Mai.

Départs supplémentaires le samedi.  
 Niagara..... 13 Avril. | Chicago..... 20 Avril.

Les paquebots partant le samedi, ne transportent qu'une  
 seule classe de passagers de cabine (seconde classe).  
 Pour tous renseignements s'adresser à  
 GENIN, TRUDEAU & CIE.,  
 Agents-Généraux.  
 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

**TABAC**

# Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.

## EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co., Québec.